

Lyon, le 25 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration virtuelle de la crèche



Mardi 26 janvier 2021 à 10 heures, la crèche inter-entreprises mutualiste « les p'tits Bloom » gérée par la Mutualité Française Rhône Pays de Savoie sera inaugurée virtuellement compte tenu du contexte sanitaire.



La création de cette crèche répond initialement à un besoin d'accueil de jeunes enfants exprimé par les entreprises Médipôle-hôpital privé, Médipôle-hôpital mutualiste et les médecins et paramédicaux du centre médical Léon Blum.

Un nouvel établissement mutualiste adapté aux besoins de l'enfant et de sa famille

Ouvert depuis la rentrée 2020, cet établissement pilote a une capacité de **20 places**. Il dispose de tout le matériel et l'équipement nécessaires au bien-être des tout-petits et d'un espace extérieur aménagé et protégé propice aux activités et expérimentations en plein air.

Avec **une amplitude horaire large de 6 h à 19h45** et **des formules d'accueil variées** (accueil régulier, occasionnel, d'urgence, ou accueil des enfants en situation de handicap), cette crèche assure **un service d'accueil de qualité, individualisé et adapté aux besoins de chaque jeune enfant de 10 semaines à 3 ans ou plus et sous certaines conditions jusqu'à 6 ans.**

Une crèche inter-entreprises pour faciliter le quotidien des personnels de santé

Située au cœur du pôle médical, à proximité de la clinique du Médipôle et du centre médical Léon Blum, la crèche s'adapte aux contraintes des professionnels de santé mobilisés sur le terrain

(horaires, planning, urgences) et les soulage dans leur quotidien pour **qu'ils puissent concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie familiale.**

Une expérimentation innovante exclusive sur la qualité de l'air

C'est la première crèche qui bénéficie d'un dispositif de filtration spécifique et de surveillance de la qualité de l'air en partenariat avec la PMI de la Métropole de Lyon, ATMO Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans le cadre de l'instruction de la demande d'ouverture, la PMI a interrogé les risques sanitaires liés à la pollution en s'appuyant sur l'expertise d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes.

Le dispositif expérimenté permet d'appliquer un ensemble de mesures préventives propres à l'exposition des enfants afin de préserver leur santé : des capteurs à l'intérieur comme à l'extérieur permettent d'alerter et de sensibiliser les professionnels et adultes sur l'air à un instant T.

La poursuite des mesures mises en œuvre s'inscrit dans la continuité des engagements de la Mutualité Française Rhône Pays de Savoie au niveau de la santé environnementale (mobilier "vert" non polluant, mise en place de sessions pédagogiques pour les parents, etc.).

En savoir plus sur [la crèche les p'tits Bloom](#).

A propos des différents acteurs

La Mutualité Française Rhône Pays de Savoie

Acteur majeur en santé et soins de premier recours, la Mutualité Française Rhône Pays de Savoie développe et gère une offre de services et soins d'accompagnement des personnes dans les secteurs d'activité dentaire, optique, audition, soins infirmiers à domicile et petite enfance. C'est une entreprise du secteur de l'Economie Sociale non lucratif qui propose des services de qualité à tarifs maîtrisés destinés à tous, implantés localement. Ses prestations sont assurées par des professionnels compétents et impliqués qui assurent un travail de qualité au service des usagers.

La Mutualité Française Rhône Pays de Savoie compte aujourd'hui 16 structures petite enfance avec différents services : établissements d'accueil du jeune enfant, micro-crèche, Relais d'Assistante Maternelle dont la plupart sont implantées à Lyon.

Cette nouvelle ouverture de crèche s'inscrit dans une dynamique de déploiement de son offre de services pour répondre aux besoins des entreprises.

En savoir plus > www.mfrpds.fr

Les partenaires

La Métropole de Lyon et la Protection Maternelle Infantile

La PMI est placée sous la responsabilité de la Métropole de Lyon depuis le 1^{er} janvier 2015, qui devient un acteur central de la prévention et de la promotion de la santé de l'ensemble des citoyens. L'une de ses missions vise à porter une attention particulière à l'accueil individuel et collectif des jeunes enfants.

Le Grand Lyon doit garantir la qualité de l'accueil de l'enfant avec l'agrément et le suivi des assistants maternels et des assistants familiaux, l'autorisation ou l'avis d'ouverture des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE/crèches).

La PMI est également très attentive à l'environnement dans lequel l'enfant évolue et grandit, quels que soient ses lieux de vie, incluant le concept d'exposome. Protéger les enfants des nuisances

environnementales est un enjeu essentiel de santé publique : aménager des espaces favorisant l'épanouissement des enfants, sensibiliser et former les assistantes. Pour tout nouveau projet d'EAJE, les risques sanitaires liés à une problématique environnementale sont interrogés.

En savoir plus > www.grandlyon.com/services/protection-maternelle-et-infantile.html

La Caisse d'Allocations Familiales du Rhône

Depuis de nombreuses années, la Caisse d'allocations familiales du Rhône est engagée auprès des familles pour leur permettre de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Le soutien apporté à la Mutualité Française Rhône Pays de Savoie pour la création des P'tits Bloom sur Villeurbanne en est la concrétisation. La construction et l'aménagement de ces 20 places d'accueil collectif pour les enfants de 3 mois à 3 ans ont été pensés pour qu'ils bénéficient d'un environnement propice à leur plein épanouissement.

Avec une subvention d'investissement de 290 400 € correspondant aux 42% de la dépense subventionnable dans le cadre du PIAJE (plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant) et, un soutien financier au fonctionnement quotidien de cet EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) par le biais d'une prestation de service, la branche Famille confirme son rôle majeur dans le développement des politiques petite enfance.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes : L'observatoire au service des territoires pour une amélioration durable de la qualité de l'air

ATMO Auvergne-Rhône-Alpes est l'observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes. ATMO, c'est plus de 40 années d'expertise et un ancrage territorial fort grâce à ses 6 comités territoriaux et l'implication de près de 250 adhérents. L'observatoire s'engage depuis plusieurs années dans la modernisation de son approche de l'observation environnementale avec une stratégie d'avenir : compléter l'observation de la qualité de l'air au-delà des connaissances expertes par la participation de tous les acteurs de la société : citoyens, institutions, entreprises et territoires.

En savoir plus > www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

Contacts presse

Mutualité française Rhône Pays de Savoie, Estelle MERLE, tél. 06 16 45 56 09

La PMI de la Métropole de Lyon, Anaïs MERCIER, tél. 04 26 99 34 27

La Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, Maryline PRUGNAUD, tél. 04 72 68 36 68

ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, Isabelle CLOSTRE, tél. 06 34 41 22 37

